



Fusion des Bac Pro Vente/Commerce

Un projet inacceptable !

Sous couvert d'agir dans l'intérêt des élèves, la Dgesco (La direction générale de l'enseignement scolaire) et l'IG (*Inspection Générale*) tentent d'imposer un bac à deux options en lieu et place des bacs professionnels vente et commerce.

Pour le CEREQ (Centre d'études et de recherches sur les qualifications) Bac PRO Commerce et BAC PRO Vente : une distinction qu'il faut préserver

La rénovation initiée par l'IG et la Dgesco et lancée par la CPC (La commission professionnelle consultative) a suscité la réalisation d'une étude du CEREQ auprès des entreprises :

Faut-il opérer une fusion entre le baccalauréat professionnel Vente et le baccalauréat professionnel Commerce ?

C'est l'interrogation de l'étude intitulée "Les emplois de la vente et du commerce : quelles évolutions et quelles perspectives pour les deux baccalauréats professionnels ?", étude conduite à la demande de la DGESCO par le CEREQ publiée dans [CPC études 2014 no1](#).

« *Les employeurs ne sont guère aidés par le caractère paradoxal des intitulés des deux diplômes : le bac pro Vente est censé former essentiellement des... commerciaux alors que le bac pro Commerce forme en priorité des... vendeurs en magasin !* »

Le bac pro Commerce reste très bien ajusté au marché du travail des vendeurs en magasin et à ses exigences spécifiques. C'est assurément moins le cas, au regard du marché du travail des commerciaux, pour le bac pro Vente qui semble voir ses possibilités d'accès direct à ce marché diminuer.

Cependant, l'univers des TPE-PME demeure un terrain en partie favorable au bac pro Vente, comme certaines branches (services de l'automobile, commerce de

gros...) qui continuent à répertorier ce bac comme l'un des pré-requis pour être embauché en qualité de commercial. Ce bac peut aussi représenter pour quantité d'élèves un bon préalable à la préparation du BTS Négociation relation client, en alternance ou sous statut scolaire, et prélude à un accès différé au métier de commercial. Par ailleurs, le champ de la Relation Client à distance amène la création massive d'emplois de télévendeurs dans des établissements de taille importante et dans des entreprises de services. En outre, les plus jeunes des télévendeurs sont plus souvent diplômés à des niveaux de formation supérieurs (notamment au niveau bac plus 2) que les autres vendeurs spécialisés de même âge. En cela, ils ressemblent de nos jours un peu plus aux commerciaux qu'aux vendeurs en magasin.

Ainsi, pour toutes ces raisons, il y a lieu à présent de réserver le domaine de la vente et du conseil à distance au champ d'activités ciblé par le bac pro Vente et de ne plus le partager, au moins en théorie, avec celui relatif au bac pro Commerce. Cela suppose toutefois une importante adaptation du référentiel du bac pro Vente à ce domaine...

En définitive, la fusion de ces deux diplômes n'apparaît aucunement souhaitable aux auteurs de cette étude.

En conclusion le rapport affirme le bien-fondé de l'existence de deux champs d'emplois réellement distincts.

L'étude est disponible auprès de l'AFDET, 178 rue du Temple, Paris 75003, 01 42 74 00 64 et sur www.cereq.fr (ou [telecharger ici](#))

→ Quelles conséquences :

En réalité, cette « rénovation » va réduire le nombre d'heures d'enseignement dispensées et augmenter le nombre de CCF, telle est la réalité à venir de ce tour de passe-passe ! ...

Or l'affirmation faite par l'IG et la DGESCO qu'un bac à options constitue toujours deux bacs différents et qu'il s'agit juste de reculer le moment du choix d'orientation dans l'intérêt des élèves **est irrecevable et malhonnête**.

Ils proposent de différencier les enseignements professionnels en terminale, la première serait commune aux deux options, ils décident purement et simplement de supprimer l'enseignement de la négociation et ils veulent que les CCF se passent, selon leur propre expression, « *au fil de l'eau* » - vocable bien connu des collègues de GA qui signifie en réalité : évaluations permanentes.

Il s'agirait aussi d'évaluer les comportements professionnels et chaque groupe d'épreuves correspondrait à des blocs de compétences.

La CGT Educ'action dénonce l'introduction des blocs de compétences dans les diplômes de la voie professionnelle. Ces blocs de compétences, présents aussi dans la loi El Khomri, seront certifiés à la carte ce qui entérinerait le grand projet libéral de modularisation des diplômes : élèves, stagiaires, apprenti-es pourraient ainsi entrer et sortir des LP à tout moment.

Une fois de plus, c'est faire fi des réalités du terrain, des conditions de travail des personnels et d'études des 90000 élèves qui sont scolarisés dans ces deux filières. Les élèves ont besoin de classes stables et de temps d'enseignement suffisant pour mener à bien leur scolarité et leur projet professionnel.

Le rééquilibrage prétendument recherché entre les deux options se heurtera aussi aux contraintes budgétaires et aux organisations des établissements. Ce bac à options va avoir pour conséquence mécanique des regroupements de sections puisqu'il n'y aura plus de classes spécifiques à chaque diplôme : effectifs pléthoriques en enseignement général pour tous partout.

De surcroît les épreuves professionnelles ponctuelles terminales se transforment en CCF : curieuse conception de l'allègement réclamé par une majorité d'enseignant-es et curieuse conception d'un diplôme national !

Malgré un avis négatif du CEREQ et des organisations patronales, comme celles de la VPC et des petits commerces, le projet de réduire les Bac Pro vente et commerce en un seul bac à options **est en marche. Les mêmes qui ont créé l'échec cuisant du bac pro GA récidivent !**

→ MENER LE COMBAT

Les organisations syndicales, CGT Educ'action, Snalc, SNUEP-FSU, SUD Éducation demandent le maintien de deux baccalauréats professionnels distincts (voir [le courrier commun](#)).

Des mobilisations seront nécessaires !